

PERMIS D'ENVIRONNEMENT - PUBLICATION

En application des dispositions de l'article D29-22§2 du livre 1er du Code de l'Environnement le Collège communal à Erquelinnes informe la population que par sa décision du 09/11/2021 le permis d'environnement est OCTROYE à la SWDE Rue de la concorde 41 à 4800 Verviers, relatif à l'exploitation des installations de prise d'eau souterraine de Grand-Reng destinées à alimenter le réseau de distribution publique d'eau : réservoir, station de traitement, station de pompage.

Les pièces à l'appui peuvent être consultées à l'Administration communale, rue Albert 1er, 51 à 6560 Erquelinnes durant 20 jours à dater de la présente publication, les jours ouvrables, (*) du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et les mardis, mercredis et vendredis après-midi sur rendez-vous et (**) les samedis de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous au plus tard avant 12h00 la veille du jour choisi pour la consultation, auprès de la personne déléguée à cet effet à contacter par courriel : environnement@erquelinnes.be ou en téléphonant au 071 55 92 75.

Un recours en annulation pour violation des formes soit substantielles, soit prescrites à peine de nullité peut être introduit dans les soixante jours auprès du Conseil d'Etat Rue d'Arlon, 94 – 102 à 1040 Bruxelles, contre la présente décision, par toute partie justifiant d'une lésion ou d'un intérêt.

(*) Excepté : le 06/12/2021

(**) Excepté : le 27/11/2021

A Erquelinnes, le 19 NOV. 2021

Par le Collège

La Directrice générale,



C. Defoy

Le Bourgmestre,



D. Lavaux